

## COMMUNIQUÉ

## HARCÈLEMENT **VICTOIRE** D'UNE SALARIÉE CONTRE ONDULYS

## Ondulys a reconnu sa responsabilité

Dès le bureau de conciliation du conseil des prud'hommes, Ondulys a admis ses tords. La direction a consenti à verser la somme intégrale demandée par notre jeune collègue Claire pour préjudice moral lié au harcèlement sexuel et agissements sexistes, soit 12000€.

Claire, grâce à cet aveu, espère qu'Ondulys va mettre en place de réelles mesures préventives contre le harcèlement et les agissements sexistes. Elle souhaite que cela ne se reproduise jamais.

responsable QHSE d'Ondulys Le nouveau Saint-Quentin, enfin plutôt le «vieux de la vieille» nouvellement nommé responsable QHSE, a un vrai challenge à relever.

Si des salariés se permettent de tels agissements, c'est que la direction les a tolérés. Ondulys doit mettre en oeuvre les moyens et sanctions nécessaires pour punir et dissuader ces comportements.

## Extrait des conclusions de l'avocat

Sur le harcèlement moral et sexuel :

Face à cette situation intenable, Madame D. a alors pris la peine d'aller s'en ouvrir auprès de la responsable RH. Dans ces conditions, la direction a pris la peine de déplacer Madame D... Madame D. a ainsi était éloignée de ses différents collègues aux agissements déplacés, vers le 15 avril.

Cependant, le 26 juin, elle réintégrera le même espace de travail que ces trois derniers (les collègues aux agissements déplacés). Bien plus, le 27 juin, la Direction proposera à Madame D. le remplacement de Madame C.. Or, en acceptant une telle mission, Madame D. aurait dû travailler en binôme avec Monsieur ... sous la responsabilité de M. .. (les collègues aux agissements déplacés). Cette situation était intenable et ne pouvait être acceptée. Madame D. a été fortement impactée par de tels agissements. C'est dans ce cadre qu'elle écrira, en juin et juillet 2017, pour refuser tout retour auprès de ses différents collègues et le remplacement qui lui était proposé.

A ce titre, Madame D sollicite la réparation de son préjudice moral, à hauteur de 12.000 euros.

La CGT Ondulys reste aux côtés des salariés anciens et nouveaux pour défendre leurs droits, leurs conditions de travail, leur salaire. Rejoignez la!